

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —
RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues, et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

OUI OU NON.

La réponse apportée à Paris par M. le baron de Werther, au nom du roi de Prusse, est d'un ton conciliant. Sur ce point, il ne paraît y avoir aucun doute. Mais donne-t-elle satisfaction complète et catégorique à la demande de la France, ou bien se borne-t-elle à faire entrevoir, de la part du gouvernement prussien, une vague disposition à céder? Est-elle définitive ou dilatoire?

C'est là qu'est aujourd'hui la question.

La France ne peut et ne doit rien accepter, en dehors du retrait immédiat et sans conditions de la candidature du prince Léopold. Elle ne peut et ne doit consentir à aucun moyen terme, se soumettre à aucune négociation qui traînerait les choses en longueur.

C'est en ces termes que l'alternative a été posée par M. le ministre des affaires étrangères du haut de la tribune législative. C'est certainement dans les mêmes termes qu'elle a dû être posée à Ems par M. Benedetti.

Si donc l'ambassadeur de Prusse ne vient pas notifier, au nom de son souverain et de son gouvernement, la détermination expresse qui seule peut constituer un dénouement, l'honneur et l'intérêt de la France demandent qu'il soit accueilli par une fin de non-recevoir absolue, formulée avec une fermeté immuable.

Tout ce qui tendrait à préparer les lenteurs d'un échange de demi-mots ou d'un va-et-vient de négociateurs, serait une dérision et un

leurre grossier. Ce serait faire métier de dupe que de s'y prêter.

Si la Prusse ne répond pas, dès aujourd'hui, par un *oui* pur et simple à notre demande, c'est qu'elle médite de répondre *non*, mais qu'elle se réserve de le faire au jour et à l'heure de sa convenance.

Ne lui donnons pas ce plaisir et ne lui laissons pas prendre cet avantage. (La France).

Les nouvelles reçues d'Ems dans la nuit de lundi à mardi ont été assez graves pour que l'Empereur ait jugé à propos de venir à Paris. Dès huit heures du matin, Sa Majesté était aux Tuileries.

A neuf heures, les ministres se sont réunis en conseil.

La délibération s'est prolongée jusque passé midi.

Au sortir du conseil, M. le ministre des affaires étrangères a reçu M. le baron de Werther, arrivé d'Ems à onze heures, avec les instructions et la réponse du roi de Prusse.

Cette réponse avait été indiquée dès lundi soir au gouvernement français par un télégramme de M. Benedetti.

On savait qu'elle devait avoir un caractère évasif, et nous croyons être en mesure de dire que la communication faite par M. de Werther à M. le duc de Gramont a pleinement confirmé cette prévision.

Pendant l'entrevue de M. le ministre des affaires étrangères avec le diplomate prussien, les représentants d'Angleterre, d'Espagne,

d'Italie, d'Autriche et de Belgique se sont présentés au ministère.

Ils ont été priés d'agréer les excuses de M. le duc de Gramont et de revenir à cinq heures.

Voici, d'après nos informations, où en seraient les choses :

La France demande la renonciation du prince Léopold et le désaveu de sa candidature par le roi Guillaume, tant comme chef de famille que comme chef d'Etat.

Le monarque prussien consentirait aux deux premiers points, mais se refuserait, sur le dernier, à donner la garantie politique demandée par le gouvernement français.

On conçoit qu'en présence de cette satisfaction incomplète, qui laisserait subsister en France le germe des complications, auxquelles on a voulu se prémunir, l'Empereur et ses ministres n'aient pas cru devoir accepter la réponse apportée par M. de Werther comme constituant la solution que la France est en droit d'attendre.

Du reste, il se produit un on-dit assez étrange.

Le prince Léopold de Hohenzollern, que l'on disait lundi à Ems, conformément aux ordres du roi, n'aurait pu être trouvé nulle part.

On prétend qu'il serait parti incognito pour Madrid.

Ce n'est là, bien entendu, qu'un bruit à accueillir sous toutes réserves, en raison même de son caractère romanesque.

Mardi, au Corps-Législatif, à deux heures, tous les bruits sont à la guerre. A deux heures

vingt minutes, dans les couloirs, un groupe nombreux entoure M. le garde des sceaux.

Le bruit court que le père du prince Léopold a envoyé une dépêche au maréchal Prim par laquelle il annonce que son fils se désiste de sa candidature au trône d'Espagne.

On commente en sens divers le mot de M. Ollivier :

« L'incident est vidé. »

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Schneider.

Le ton des journaux semi-officiels de Berlin commence à devenir violent.

La Gazette de la Croix publie un article très-vif.

La Gazette de Spener dit que les déclarations du duc de Gramont sont lourdes, arrogantes, sans tact, pleines de rodomontades et glissant sur la vérité, et que le langage de la presse française est digne des petites maisons. Ce journal attaque l'Impératrice Eugénie à laquelle il attribue toute l'affaire.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, du 11 juillet, parlant de la question du jour, constate que le cri de guerre poussé par la France est demeuré sans écho sur la rive du Rhin.

La Gazette désapprouve encore une fois, de la façon la plus catégorique, les déclarations de M. le duc de Gramont. Elle dit que M. de Gramont aurait dû savoir que la Prusse n'a rien fait pour déterminer le choix du gouvernement espagnol; que, conséquemment, nous ne pouvons rien faire non plus contre ce choix sans nous abaisser.

PROUILLON.

2

M. BLANCHARD FILS,

NOUVELLE,

Par M^{me} ANAIS SÉGALAS.

(Suite.)

Marcien s'élança vers Gustave, qui venait de grimper sur une chaise, montait la pendule et en brisait le ressort.

— Veux-tu bien laisser ma pendule! dit-il à l'enfant terrible, qu'il arracha à son travail.

— Ce n'est pas ta pendule, répondit Gustave en pleurant, c'est à moi, ta pendule.

— Comment, c'est à toi?

— Oui... c'est maman qui l'a dit... na!...

— Ta maman a dit cela?

Nouveaux signes de Pulchérie et de Léonard, que Gustave, dans son aimable candeur, ne comprit pas du tout.

— Oui, continua l'enfant, ta pendule est à moi, toute la grande maison est à moi. Maman disait hier à papa que Lolotte et moi nous aurions tout ça.

— Quand je serai mort, n'est-ce pas? s'écria Marcien

en fureur. Puis il reprit, en s'adressant aux parents : — Si vous comptez sur ma pendule, je vous jure que vous ne saurez jamais l'heure; si vous comptez sur ma maison pour vos enfants, ils pourront bien coucher toute leur vie à la belle étoile.

Il eut un accès d'indignation qui le suffoqua. Comme il n'était jamais malade et ne s'était pas encore donné le luxe d'un médecin habituel, Léonard courut chercher le sien.

Cet empressement réconcilia Marcien avec son frère et sa belle-sœur, auxquels, dans sa colère, il avait signifié de ne plus mettre les pieds chez lui; mais il était trop bon pour en vouloir à quelqu'un pendant plus de quarante-huit heures, et les portes qu'il fermait restaient toujours entre-bâillées.

Marcien se remit en quelques heures, mais le docteur Oubray (c'était le nom du médecin) établit bientôt une certaine liaison avec son nouveau client : après lui avoir tâté le pouls, il lui serra la main; il fut invité à dîner chez Marcien, qui, en échange de ses pilules et de ses gouttes d'éther, lui donna des truffes et du champagne.

Ce docteur Oubray était un homme d'une cinquantaine d'années, qui avait peu d'esprit, peu de perspicacité, mais une petite routine suffisante pour le commun de ses martyrs. Ce qu'il avait de plus remarquable, c'é-

tait une santé florissante, un embonpoint superbe, qui lui faisaient une magnifique réclame auprès de ses clients.

Le docteur était l'homme le plus étonné du monde chaque fois que Marcien se livrait devant lui à quelque excentricité d'humeur, de sentiment, d'enthousiasme poétique, à quelque action étrange, à quelque jugement pittoresque et inusité sur les hommes et les choses. Ce bon docteur Oubray semblait alors très-préoccupé en le quittant, et avait des hochements de tête qui intriguaient Léonard.

Un jour qu'ils étaient ensemble chez Marcien, on introduisit devant eux un homme qui présenta un reçu de mille francs, en lui disant :

— Tenez, voici la petite rente de ce brave serviteur.

L'homme sortit et le docteur dit à Marcien :

— Voilà ce qui s'appelle un cœur généreux... Vous faites une rente à un ancien serviteur?

— Oui, un des meilleurs que j'aie jamais eus.

— Un cocher... un valet de chambre?

— Non... un cheval.

Le docteur resta bouche béante, Léonard ouvrit de grands yeux, et Marcien, en les regardant, les trouva si curieux qu'il partit d'un éclat de rire.

— Ah! je comprends! dit enfin le docteur. Je n'avais pas bien saisi d'abord... Vous avez un cheval de prix, qui s'est blessé, et dont la perte représenterait peut-être une dizaine de mille francs. Vous faites les sacrifices nécessaires pour le guérir.

— Le guérir... le monter... jamais! il a la jambe cassée. Ce que je lui paye là, c'est sa pension de retraite.

— Mais c'est insensé! dit le docteur, en le regardant d'un air singulier.

— Une pension de retraite à un cheval! reprit Léonard, en haussant les épaules; mais ça ne se fait pas!

— Oui, oui, je sais, dit Marcien, ces pauvres blessés de l'écurie, on les panse avec une balle!... Sans doute, si je n'avais qu'une fortune médiocre, je ne pourrais pas me permettre ce luxe de reconnaissance, mais je suis riche; le pauvre animal n'a pas deux ans à vivre, je peux bien dépenser quatre mille francs pour un ami.

— Un ami! fit Léonard dédaigneusement.

— Certainement, un ami, et l'un des plus généreux; qui aurait eu la force de m'écraser et qui se servait de cette force pour me porter, qui a risqué sa vie sur le turf, pour me faire gagner des milliers de francs, tandis qu'il n'avait besoin, lui, que d'un peu d'avoine. Et quand j'ai moyen de le laisser vivre invalide, vous voulez que je tue mon ami, uniquement parce qu'il a qua-

La Gazette ajoute : « La Prusse n'a donc absolument ni le droit ni l'obligation de rendre les services qu'on lui demande. Lui suggérer une telle conduite, c'est ce qu'on peut appeler chercher des querelles là où n'existe aucun prétexte à querelle (*es heisst haendel suchen wo keine von selbst erwachsen wollen*). Et si telle est l'intention de M. de Gramont, puisse-t-il y regarder à deux fois ! »

Dans un autre article, répondant à la *Gazette de Voss*, qui avait adjuré le ministre des affaires étrangères de Prusse de ne contracter au sujet de la candidature au trône d'Espagne aucun engagement qui dût être plus tard maintenu par le fer et le sang, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajoute : « Nous pouvons déclarer que ce désir s'accorde avec les vues du gouvernement prussien. »

El *Tiempo*, de Madrid, publie les lignes suivantes :

« La candidature prussienne a perdu beaucoup de terrain. Il y a une grande réaction contre elle dans toutes les sphères, et beaucoup de députés quittent Madrid pour ne pas participer aux séances des Cortès. On dit que le gouvernement ne fera pas de l'élection de son candidat une question de cabinet et qu'il verrait même avec plaisir les Cortès repousser ce candidat. »

L'or prussien a puissamment contribué à l'insurrection militaire de septembre. Quelques hommes ont vendu leur dévouement à l'or prussien; mais tout l'or du monde ne suffit pas pour que l'Espagne se résigne à subir le joug de l'étranger. La république est possible, le carlisme est possible, la dictature est possible, tout est possible, si ce n'est de voir le peuple espagnol traînant le char triomphal de Prim et de Sigmaringen. Contre l'ambition de la Prusse, contre l'arrogance du marquis de Los Castillejos, l'Espagne acclamera tout entière, avant longtemps, le triomphe de la justice, de la liberté, criant : Place à d'Alphonse

Le *Moniteur belge* appuie en ces termes la protestation déjà formulée par l'*Indépendance* contre la nouvelle recueillie par la France en même temps que par plusieurs autres journaux :

« Un journal français publie un article d'après lequel le roi des Belges se serait mêlé, lors de son dernier séjour à Londres, de négociations ayant pour but l'accession du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. »

Nous donnons à cette assertion le démenti le plus formel. Le roi Léopold II ne s'est, ni à Londres, ni autre part, occupé, en aucune manière, d'une négociation dont il n'a été informé qu'en même temps que le public. »

Le *Français* se fait l'écho d'un bruit d'après lequel le pape aurait écrit au prince de Hohen-

zollern, qui est catholique, pour le conjurer de ne pas troubler la paix de l'Europe, et le prince aurait cédé.

On lit dans une correspondance particulière de la France, datée de Madrid, 10 juillet :

« On émettait à entrevoir la possibilité d'une issue tout à la fois pacifique et honorable au grave conflit suscité par la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne. La Chambre, convoquée pour le 20 courant, pourrait fort bien ne pas élire le prince Léopold, et voilà le conflit éloigné, sans humiliation pour qui que ce soit, sauf peut-être un peu pour le candidat lui-même qu'on ne saurait pourtant à la rigueur nommer un prétendant évincé, puis qu'en fait il n'a rien prétendu. Loin d'avoir joué en cette affaire le rôle de solliciteur, c'est lui qui a été sollicité. »

Le ministère espagnol n'aurait pas à reculer : le prince Hohenzollern et tout le monde seraient contents ou à peu près.

La combinaison qui, depuis hier, paraît avoir été mise sur le tapis, serait celle-ci : le maréchal Espartero serait nommé régent ; les progressistes s'en contentent. Le fils aîné du duc de Montpensier, l'infant don Fernando, âgé de treize ans, serait déclaré prince des Asturies et, par suite, héritier du trône ; l'union libérale n'en demande pas davantage. Pour peu que le cabinet ne contrarie pas ce plan, sa réussite paraît assurée, tant est vif chez nous le désir de conjurer l'orage présent ! »

On nous apporte, dit la *Liberté*, une information tirée du journal officiel de Saint-Petersbourg, dont la gravité n'échappera à personne :

On annonce de Munich à l'*Augsburger Abendzeitung* la clôture des négociations qui ont eu lieu à Berlin entre les plénipotentiaires des Etats allemands du Midi et de la Confédération allemande du Nord, pour régler d'après un tarif uniforme le prix des transports militaires sur les chemins de fer. Ces négociations auraient abouti d'une manière satisfaisante, et M. de Schamberger, qui représentait la Bavière, est déjà de retour à Munich.

Les journaux italiens ont rendu à la nouvelle du prétendu conflit égypto-italien qui aurait éclaté dans la baie d'Assab, les proportions très-restreintes qu'elle comporte en réalité.

L'*Indépendance italienne*, du 10 juillet, dit que la nouvelle relative à l'occupation de la baie italienne d'Assab par des troupes égyptiennes est exagérée et repose sur des appréciations entièrement inexacts. La baie d'Assab a été visitée par un bateau à vapeur de la société Rubattino, de Gènes, qui en a fait une sorte de prise de possession ; mais on n'y avait laissé personne pour l'occuper et l'on s'expli-

que difficilement le conflit entre Italiens et Egyptiens dont parle le télégraphe.

Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, le 11 juillet 1870.

Il faut en finir ! — L'immense majorité de la France prononce aujourd'hui cette parole, et nous la répétons : il faut en finir ! Il faut que la guerre éclate ou que la Prusse, en nous accordant le renoncement du prince Léopold de Hohenzollern, nous donne aussi de sérieuses garanties ; nous sommes en droit d'exiger des sûretés telles, que l'intrigue présente ou toute autre ne vienne pas nous surprendre encore au bout de quelques mois.

Nous avons le droit, d'examiner les préparatifs de la prépondérance prussienne, d'ouvrir le dossier de Sadowa et d'en déchirer d'une main hardie les pages offensantes ou dangereuses pour nous. »

C'est en cela précisément que la situation va beaucoup plus loin que la candidature espagnole ; c'est pour cela que le conflit s'aplanira difficilement, si même il peut s'aplanir. La paix précaire où nous vivons depuis quatre ans ne peut durer d'avantage. Ou bien que la Prusse renonce aux traités militaires avec les Etats allemands du sud, qu'elle se retire derrière le Mein, qu'elle évacue Mayence ; qu'elle règle, selon la lettre du traité de Prague, la question du Sleswig ; ou bien que la France n'hésite pas, qu'elle marche à la frontière.

Si nos renseignements sont exacts, cette alternative aurait été posée, non pas comme une seconde question à côté de la première, mais comme la garantie même de la bonne foi prussienne dans l'affaire espagnole. N'avait-on pas répété, en effet, que la Prusse était complètement étrangère à l'événement, que le prince Léopold avait agi de son propre mouvement, sans prendre conseil du chef de sa famille ? N'a-t-on pas répété que la France avait pris feu pour chose bien minime dont M. de Bismark était tout-à-fait innocent ? Si la Prusse, si le roi Guillaume, si M. de Bismark n'ont pas agi contre la France, pourquoi la France demanderait-elle des garanties ?

C'eût été presque raisonnable, véritablement !

Mais aujourd'hui, « il est, dit le *Constitutionnel*, absolument certain que le roi de Prusse avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne. »

Donc, les garanties que la France exige pour appuyer le renoncement du prince Léopold, ces garanties sont absolument justes et nous ne pouvons en aucune manière y renoncer.

C'est donc encore à la Prusse de choisir et c'est pour cela que le *Constitutionnel* disait hier : « La paix de l'Europe est aujourd'hui dans les mains de la Prusse. »

LE PRINCE LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN.

Le prince Léopold à trente-cinq ans environ et porte le titre de colonel à la suite d'un régiment de la garde prussienne. Le titre est simplement honorifique, car le prince ne pratique guère les vertus militaires. On se plaît à le représenter comme un homme simple, accommodant, sans volonté bien déterminée, qui partage ses loisirs à Dusseldorf entre l'étude et l'exercice de ses devoirs religieux ; car le prince, comme toute la branche à laquelle il appartient, est catholique et même catholique fervent.

Comme son frère cadet, le prince Léopold n'est pas seulement catholique pratiquant ; mais il est aussi d'humeur placide et d'un caractère peu porté à l'opposition. Il sera, entre les mains de Prim, un instrument non moins docile que ne l'a été son frère pour les divers ministres qui se sont succédés à Bucharest depuis son avènement au trône des Principautés danubiennes. C'est le véritable candidat d'un ministre ambitieux et porté à la domination.

Quant à la princesse sa femme, née en Portugal, elle est très-vive, très-ambitieuse, dit-on, et, toute Portugaise qu'elle est, elle souffre un peu de la dévotion outrée de son mari.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Progrès de Lyon* annonce que M. le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, mandé à Paris, a quitté Lyon dimanche matin.

Le même journal affirme que le ministre de la guerre a enjoint au général de ne pas retourner à Lyon, prendre possession de son commandement, avant d'avoir reçu ses ordres.

On lit dans le *Salut public*, de Lyon : « Plusieurs jeunes gens de nationalité allemande, employés dans des maisons de commerce de notre ville, et inscrits aux cadres des milices de réserve de l'Allemagne du Nord, ont reçu l'ordre de rejoindre, dans le délai de cinq jours au plus tard. »

Le *Figaro* a reçu la dépêche suivante : « Mulhouse, 11 juillet. — Nouvelle certaine : à Locwach, duché de Bade, des officiers de l'état-major prussien, escortés de cavalerie et de pontonniers, prennent, depuis hier, leurs dispositions pour établir un camp retranché. »

Ces troupes sont évaluées à 25,000 hommes.

Locwach est à une lieue des bords du Rhin, et Mulhouse en est à trois lieues.

Les journaux de Marseille annoncent que des quantités considérables d'avoine et de

tre pieds au lieu de deux ! C'est quand il s'est cassé une jambe à mon service, c'est quand il va venir à moi en boitant, et en hennissant de joie à ma voix, c'est alors que je vais le tuer lâchement ?

— D'abord, dit Léonard, toujours impassible, on ne tue pas son cheval, on l'abat.

— Ah ! c'est juste, reprit Marcien avec amertume, on ne se sert même pas de ce mot tuer, on le trouve trop noble pour ce noble animal ! Alors tu veux que je le fasse abattre ?

— Cela se fait, dit Léonard tranquillement.

— Et tu veux peut-être aussi que je le mange ?

— Cela se fait encore... depuis peu, c'est vrai... mais enfin cela se fait.

Marcien donna un vigoureux coup de poing sur une table, et fit tomber une tasse de porcelaine de Sèvres, qui se brisa en morceaux. Léonard et le docteur firent un bond en arrière.

— Tu veux que je mange mon ami ! dit Marcien exaspéré, et à quelle sauce, je te prie... à la tartare, à la barbare ?... Je vous en fais compliment de votre nouvelle invention ! si c'est là le progrès, laissez-nous marcher à reculons vers l'humanité !

Le docteur était stupéfait ; il n'avait rien entendu de semblable. Ce brave docteur Oubray n'avait jamais songé que des gens paisibles, qui n'auraient pas eu l'idée,

eussent-ils été millionnaires, de faire une pension à un cheval. Ils étaient fort humains assurément, mais d'une humanité en circulation. Le docteur connaissait beaucoup de cerveaux vides, mais pas de cerveaux brûlés. Il avait une clientèle de petits bourgeois, de petits rentiers, de joueurs de dominos ou de loto et de pêcheurs à la ligne. Ces gens-là avaient horreur de l'excentricité, même dans leurs maladies ; ils ne se permettaient guère que le rhumatisme, la bronchite, la fluxion de poitrine, et autres affections de pacotille. Jamais, peut-être, le docteur Oubray n'avait été appelé par eux pour une fièvre cérébrale ou une attaque de nerfs. C'étaient enfin des gens qui vivaient tranquillement et mouraient paisiblement.

Les fantaisies de Marcien parurent donc au docteur une énormité ; sa violence l'effraya, et peu de jours après cette scène, il se présenta chez Léonard. Il prit place entre le mari et la femme, parla de choses insignifiantes, mais il paraissait embarrassé ; il croisait alternativement la jambe droite sur la gauche, puis la jambe gauche sur la droite, il prenait une prise de tabac, il se grattait le front. Enfin, il se décida et dit à Léonard et à Pulchérie :

— Mes chers amis, je crains d'avoir fait une triste découverte... ma conscience me fait un devoir de vous en prévenir.

— Qu'est-ce donc ? demandèrent-ils.

— N'avez-vous pas remarqué chez votre frère une certaine étrangeté, une certaine exaltation ?

— Je le crois bien ! dit Léonard.

— Il est capable de toutes les absurdités, reprit Pulchérie, il est insensé.

— Eh bien, ma chère dame, vous avez dit le mot, il est insensé ; il a ce que nous appelons, nous autres médecins, une affection cérébrale.

— Hein ? s'écrièrent à la fois les deux époux.

— En vérité, dit Léonard, cela ne m'étonne pas. Je ne me rendais pas bien compte de ses excentricités, mais vous m'éclairiez.

Léonard, qui n'avait jamais eu de sa vie la moindre exaltation, la moindre pensée non-seulement un peu étrange, mais un peu neuve, ne devait pas être surpris de l'idée du docteur, qui déjà même lui était venue.

— Vous savez, mes amis, continua le docteur, combien je m'intéresse à vous ; ne pensez-vous pas que si votre frère fait souvent des pensions de retraite comme celle de son cheval, il court grand risque de compromettre sa fortune, destinée à être un jour celle de vos enfants ?

— Ou plutôt de Lysie, dit aigrement Pulchérie ; ne nous menace-t-il pas de faire au premier jour un testament qui lui assurera tous ses biens !... et il ne man-

quera pas de tenir parole, dans un de ses accès de folie.

— Ma chère amie, reprit tranquillement Léonard, qui avait fait son droit, on ne dépossède pas les membres de sa famille dans un accès de folie, car, pour tester, il faut être sain d'esprit.

Pulchérie ne put s'empêcher de jeter un cri de joie, car elle savait que le testament n'était pas encore fait.

Elle se remit bien vite et reprit hypocritement : — Mais il ne s'agit point de nos intérêts, il s'agit de ce pauvre Marcien. Assurez-vous de son état d'aliénation, monsieur le docteur, et quand vous aurez acquis cette triste certitude...

— Alors, ma chère dame, je donnerai un certificat, et avant de poursuivre l'affaire légalement, en ayant recours seulement à quelques formalités exigibles, nous ferons enfermer d'office, ou plutôt officieusement votre malheureux frère. Il suffira pour cela de le prendre en flagrant délit de fureur. Je le conduirai moi-même dans une maison de santé.

— Cela se fait ! s'écria Léonard.

III. — Pendant que cette charmante belle-sœur et ce frère dévoués occupaient tendrement et activement de faire séquestrer le pauvre Marcien, Lysie était à la campa-

fourrages, achetées par le gouvernement français, sont expédiées par les voies rapides vers nos frontières de l'est.

— Quatre batteries du 18^e régiment d'artillerie sont rentrées à Mulhouse venant de Lanmezan.

— D'après le Bulletin de l'Observatoire impérial de Paris, des orages continuent de traverser la France.

Cependant le baromètre a remonté notablement sur l'Espagne et la France occidentale, pendant que le vent y tournait à O. ou N-O.

Mais cette hausse est peu durable pour nos régions; une baisse nouvelle se manifeste sur l'Irlande, où le vent a rétrogradé jusqu'à S.

— Un événement astronomique qui ne se produit que tous les cent vingt-cinq ans aura lieu en 1874.

C'est le passage de la planète *Vénus* sur le *Soleil*.

— Un curieux spectacle, suivi d'une panique qui n'a pas eu heureusement de suites fâcheuses, dit le *Droit*, avait attiré samedi soir un foule considérable sur les berges de la Seine et les ponts qui avoisinent le Jardin des Plantes. Par suite de la sécheresse dont nous sommes affligés depuis si longtemps, les citernes et les bassins du Jardin des Plantes ne contiennent plus qu'une eau croupie tout-à-fait insuffisante pour les besoins de quelques-uns de ses hôtes. Aussi est-on obligé chaque jour de faire baigner l'hippopotame en pleine Seine. Un chariot, traîné par deux chevaux, amène l'amphibie sur la berge, et une forte chaîne, qui le tient par le cou et par le train de derrière, lui permet de se livrer à ses ébats sans pouvoir tromper la surveillance de ses gardiens.

Hier, cependant, l'animal, fortifié par cet exercice quotidien, ayant pris un élan vigoureux, parvint à rompre un anneau de sa chaîne et gagna le large, épouvantant quelques baigneurs qui se hâtèrent de revenir au rivage.

Le folâtre africain alla d'abord rendre visite à un bateau-omnibus sur le point de partir, et dont le personnel se mit à pousser des cris perçants. Sans en tenir compte, il se rendit de là à un petit bateau à lavoir, qu'il souleva et ébranla de sa croupe puissante à la grande frayeur des laveuses. Enfin, il termina sa promenade par une excursion à l'établissement de bains du pont d'Austerlitz, qui se vida en un clin d'œil.

Cependant, cinquante barques avaient été mises à sa poursuite. Plusieurs de ses gardiens étaient même parvenus, à la nage, jusqu'à lui; mais sur cette peau glissante il n'y avait aucune prise, et quand l'un d'eux parvenait à se hisser sur lui, il s'en débarrassait par un plongeon.

Enfin, après plus d'une heure d'efforts, on put saisir le bout de la chaîne qui fut rattaché

à une corde solide, et l'hippopotame fut bientôt réintégré dans son logis ordinaire.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier au soir, à trois heures et demie, le feu s'est déclaré à Saumur, rue du Champ-de-Foire, à l'établissement de la boulangerie des sociétés de secours mutuels.

Quelques braises seraient tombées du four sur du menu bois, puis le feu aurait gagné de proche en proche des bourrées à peu de distance, et en un instant tout le bâtiment du fond de la cour s'est trouvé envahi par les flammes.

Dès les premiers cris d'alarme, la gendarmerie est arrivée sur les lieux et le maréchal-logis, M. Hourse, a organisé les premiers secours; puis les diverses sections de la compagnie de pompiers ont amené les pompes de la ville. L'École de cavalerie, a également apporté son concours, ainsi que la garnison du château.

Malgré tout, il a été impossible de sauver le bâtiment incendié; M. le Capitaine des pompiers a dû se borner à préserver le magasin aux farines qui était gravement compromis. Une surveillance active était aussi exercée dans le quartier pour prévenir de nouveaux sinistres dans les dépôts de bois de MM. Pillet, charpentier, Legué, boisselier, Vinconneau, menuisier, et dans les remises de plusieurs carrossiers, MM. Tocheport, Florisson et Lancement.

M. le général Michel, commandant l'École de cavalerie, M. le V^e O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur, MM. Bury et Lecoy, M. le Procureur impérial, M. Emery, commandant du génie, M. Godfroy, capitaine de gendarmerie, parcouraient les rangs des travailleurs.

Comme toujours, en cette circonstance chacun a parfaitement fait son devoir: les citoyens, la troupe, la police de Saumur et les pompiers de tous grades se sont multipliés de tous côtés pour arrêter un sinistre qui eût pu prendre des proportions effrayantes.

A cinq heures, le sinistre était complètement éteint.

La perte, tant en marchandises que bâtiments et mobilier industriel, s'élève à environ 15,000 fr., assurés à la France.

Nous apprenons que les administrateurs de la boulangerie ont pris immédiatement des mesures pour que le service de l'établissement ne soit pas interrompu.

Il n'a pas été possible à Saumur de suivre les diverses phases de l'éclipse de lune qui a eu lieu mardi soir; pendant tout le temps le ciel a été couvert.

Un des délassements les plus agréables de la foire à Saumur, et celui qui jouit de la plus

grande vogue, est, sans contredit, le Théâtre brésilien des 74 artistes... à quatre pattes.

Il est impossible, en effet, de trouver des distractions plus attrayantes. Dans la grande loge établie sur le quai de Limoges, chiens, chèvres et siéges, sous la direction de M. Fulgoni, se livrent aux exercices équestres et acrobatiques avec une assurance et une intelligence extraordinaires. On ne se douterait guère que l'homme pût obtenir, avec ces animaux, de semblables résultats; et que ces animaux eux-mêmes fussent susceptibles de pousser leur instruction aussi loin; mais, sous ce rapport, M. Fulgoni dissipe tous les doutes.

Parmi les exercices les plus extraordinaires, il suffit de signaler la *danse du chien* sur la corde, la *reprise de manège* de Tom. Ces exercices de haute école ont été parfaitement rendus; Tom semblait accentuer toutes les difficultés. La chèvre Esmeralda déchargeant un pistolet au commandement de son maître. Ce n'est pas tout. Une surprise plus étonnante encore attend le spectateur: les deux chèvres incomparables, Cocotte et Blanche, exécutent des ascensions en équilibre sur chaises, tables, bouteilles, à démonter les clowns les plus émérites.

On connaît l'affreuse maladie qui peut être occasionnée pendant les fortes chaleurs par la piqûre de certaines mouches. Cette maladie, que la science appelle le *charbon*, est presque toujours mortelle.

Nos lecteurs nous saurons gré d'insérer un petit article publié par M. le docteur Fortin dans le *Figaro* sur le traitement à suivre en pareil cas.

« Toutes les mouches peuvent servir au transport d'un poison qui tue.

» Les espèces les plus connues sont la mouche domestique, la mouche à viande vivipare, qui dépose des larves déjà tout organisées. Les espèces dépassent le nombre de mille.

» Les mouches à dard; abeille, guêpe, frelon, bourdon, etc., sont, de toutes les variétés, les moins à redouter, puisqu'elles butinent sur les fleurs; leurs piqûres ne sont dangereuses que par le veuin *sui generis* qu'elles inoculent à l'aide de leur aiguillon; mais il est une mouche qui a la confiance de la maison et qui naturellement en abuse.

» Cette mouche, à l'apparence débonnaire, aime à se vautrer dans les fanges et choisit les cadavres pour sa promenade favorite; au retour de ses excursions, elle visite la chaumière du paysan et le palais du riche; vous avez reconnu la mouche domestique.

» On doit s'efforcer de détruire cette variété.

» Traitement contre les piqûres des mouches à dard: — l'aiguillon étant dans les chairs, avant de l'arracher, coupez avec des ciseaux la petite vésicule qui reste attachée à la base de cet aiguillon; sans cette précaution

essentielle, vous comprimez la vésicule et le veuin pénètre par la piqûre: c'est ce qu'il faut savoir éviter pour obtenir une guérison rapide.

» Pour supprimer la douleur, appliquez des compresses imbibées de la solution suivante:

- » Acétate de plomb cristallisé, 6 gr.
- » Teinture de thébaïque, 10
- » Eau, 300
- » L'ammoniaque, l'eau salée, sont également employés. »

Les feuilles de vignes, les pampres et les marcs de raisin, peuvent rendre de grands services pour l'alimentation du bétail.

Les pampres se conservent parfaitement dans des silos, des citernes, des tonneaux ou des cuves, lorsqu'ils ne sont pas entièrement conservés en vert. On procède de la manière suivante:

On place dans les silos ou réservoirs préparés à cet effet des couches de pampres de 15 à 25 centimètres, que l'on foule bien, et que l'on recouvre de 1 à 1 centimètre 1/2 de sel marin; on continue ainsi jusqu'à ce que le fourrage soit épuisé ou que le réservoir soit plein; on met par dessus un couvercle mobile en planches que l'on charge de pierres. Dans le courant de septembre, on fait un second rognage à la souche et on le traite de la même façon; on agit de même pour les feuilles qui constituent pour l'hiver un excellent fourrage frais; on conserve aussi les marcs de raisin par le même procédé.

Les 2,500,000 hectares de vignes de la France donneraient ainsi cinq milliards de kilogrammes, et, par conséquent, une quantité suffisante d'aliments pour entretenir, pendant cent jours, 2,500,000 grosses bêtes, à 20 kil. par tête.

Un hectare de vignes, ayant une fertilité moyenne, suffira pour nourrir une vache, avec 1,000 kil. de pampres et 1,000 kil. de marc conservés. Il est très-important de ne rien laisser perdre cette année.

En raison de la cherté des *foins, fourrages secs et paille*, les Compagnies de l'Est, du Nord, de l'Ouest, du Midi, d'Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, se sont entendues pour appliquer, à partir du 8 juillet courant et jusqu'au 1^{er} juin 1871, le tarif suivant au transport de ces marchandises par wagon complet:

Pour les parcours jusqu'à 100 kilomètres, 50 c. par wagon et par kilomètre (minimum par wagon: 7 fr.).

De 100 à 200 kilomètres: 25 cent. par wagon et par kilomètre (minimum par wagon: 50 fr.).

Parcours de plus de 200 kilomètres: 20 cent. par wagon et par kilomètre (minimum par wagon, 50 fr.).

Dans ces taxes sont compris les frais de gare.

Pour compléter ce renseignement, nous devons ajouter que l'on offre les foins d'Algérie à

gne, chez une jeune femme de ses amies, Mme Dercy, qui l'avait engagée à venir passer deux mois dans son château, pour lui faire les honneurs du printemps, de son parc embaumé de fleurs, de ses grands arbres pleins d'oiseaux, et de son château rempli de joyeux convives.

Marcien était resté seul à Paris. Cette nature aimante et expansive ne pouvait supporter cet isolement. Son plus grand bonheur était de recevoir des lettres de Lysie; les lettres sont la providence des absents: à défaut de sa personne, on peut leur envoyer son cœur sous enveloppe.

Mais, hélas! ce charmant petit cœur de jeune fille, qui jusque-là était tout à son frère, avait maintenant deux locataires: Marcien et Narcisse Blanchard. C'était à Paris, chez Mme Dercy, que Lysie avait dansé avec Narcisse, et c'était à la campagne, au château de Mme Dercy, qu'elle le retrouvait encore. Chaque fois que Lysie écrivait à Marcien, elle lui parlait du jeune homme: M. Narcisse Blanchard lui offrait toujours le bras pour passer à table; M. Narcisse Blanchard se rapprochait d'elle à la promenade; M. Narcisse Blanchard lui avait cueilli un bouquet d'églantines et glissé quelques mots d'amour, et elle avait aspiré le parfum des fleurs et des paroles à pleins poumons et à pleine âme.

Les lettres de la jeune fille, toutes remplies du nom

de Narcisse, étaient comme ces exemples d'écriture où l'on trouve toujours le même mot.

Marcien pensait qu'il était temps d'aller la rejoindre, lorsqu'elle lui écrivit cette dernière épitre:

« Ceci est une lettre solennelle. M. Narcisse Blanchard me demande en mariage. Il m'a fait cette demande avec des paroles passionnées, il voudrait bien te la faire avec des gants blancs, pour remplir les formalités, mais il n'ose pas s'adresser à toi, sans avoir un appui; Mme Dercy lui a promis le sien; elle t'invite à venir me retrouver au château. Tu verras M. Narcisse, et je suis sûre que tu en raffoleras. D'abord tu n'aimes pas les gens qui ressemblent à tout le monde, et M. Narcisse Blanchard, au physique et au moral, ne ressemble à personne; il n'y a que son nom de Blanchard qui soit banal. Imagine-toi une taille haute, une figure superbe, mais d'une beauté exceptionnelle. Ses cheveux, qui sont noirs comme l'encre dont je me sers pour t'écrire, encadrent bien son visage pâle, et lui donnent cet air fatal qui m'a toujours plu dans les mélodrames; ses yeux sont si expressifs qu'ils font toujours baisser les miens, ce qui ne m'empêche pas de les voir en regardant en dessous. Il a de l'esprit, un esprit scrutateur... un peu désenchanté... il m'a dit qu'il voyait le siècle et la société sous des couleurs assez noires, mais que j'étais venue tout exprès pour lui repeindre le monde en rose.

Dépêche-toi de venir, de le voir, de l'aimer et de donner ton consentement.

» Votre petite sœur, mon grand frère, se hausse sur la pointe des pieds pour vous embrasser.

» LYSIE DE FORMONT. »

Marcien, qui pouvait être un homme d'un sang vif, mais qui était un homme de bon sens, prit avant tout des renseignements sur Narcisse Blanchard, car on a l'habitude d'aller aux informations pour un prétendu comme pour une femme de chambre, et c'est assurément encore plus nécessaire; on peut renvoyer la femme de chambre, et l'on ne renvoie pas le mari. Marcien s'adressa à l'agent de change avec lequel Narcisse était associé depuis deux ans, et qui donna à peu près ce passe-port moral du prétendu:

Activité saillante, intelligence proéminente, susceptibilité accentuée, esprit ombrageux, ambition marquée, prudence, habileté, conduite irréprochable.

L'agent de change ajoutait que M. Blanchard père avait, d'après ce que disait son fils, un emploi du gouvernement, dans une ville de province. On ne savait pas au juste si cet emploi était lucratif ou s'il possédait quelque fortune personnelle, mais il avait donné à son fils une cinquantaine de mille francs; de sorte qu'en empruntant encore une pareille somme, Narcisse avait pu réaliser les cent mille francs nécessaires pour son

vingtième de charge.

En mêlant le bien et le mal, Marcien conclut de tout cela que Narcisse, qui, d'après la lettre de Lysie, lui paraissait un beau ténébreux, était tout simplement un honnête vingtième d'agent de change, très-sage, très-rangé, très-aimé de Lysie, et qu'il ne lui restait plus qu'à le connaître et à consentir au mariage.

Il allait partir le lendemain, et quand il eut terminé ses préparatifs de voyage, il se jeta dans un fauteuil et réfléchit profondément. C'était le soir, il était seul, et à la lueur d'une lampe qui éclairait la pièce assez tristement, il se mit à relire les lettres de sa sœur, ces lettres si naïvement ingrates, où la jeune fille chantait sur tous les tons la chanson de l'amour, et où brillait un peu trop celle de l'amitié.

— Mais cette enfant-là ne m'aime plus du tout! s'écria-t-il en froissant les lettres; elle ne connaît plus que ce Narcisse... Quant à son frère... ah bien oui, son frère!... elle n'y songe guère!..

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

125 fr. les 1,000 k. pris à Marseille, en boîtes comprimées.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

MM. les artistes du théâtre de Cluny nous ont donné, mardi soir, une représentation de la charmante pièce de M. E. Cadol : *les Inutiles*. Jamais plus délicieuse soirée depuis l'inauguration de notre théâtre; aussi, bravos et rappels n'ont pas fait défaut aux interprètes émérites de cette œuvre si belle et si émouvante.

Pétillante d'esprit d'un bout à l'autre, cette comédie abonde en scènes pathétiques où tous les personnages font assaut de dévouement.

L'auteur, dans cette œuvre, nous a montré et fait toucher du doigt le vide de l'existence de ces gens pour qui toute occupation est une gêne, et dont la vie écoulée dans les plaisirs a toujours été inutile aux autres, et quelque-fois nuisible.

Quel fond de moralité se détache de ce chef-d'œuvre! M. Cadol s'est mis au premier rang en traitant de main de maître un sujet pareil.

Nous regrettons qu'une seconde représentation ne nous permette pas d'aller encore applaudir cette œuvre remarquable.

L'interprétation ne laisse rien à désirer, et les artistes ont dû être contents du public, qui leur a témoigné à plusieurs reprises sa satisfaction.

Nous avons été heureux de revoir sur notre scène la gentille M^{lle} Fayolle.

La jeune élève de Samson a été remarquable de grâce et de distinction dans le rôle de Geneviève. Sa diction est pure et son émotion n'est pas feinte; elle a été vraiment belle dans les deux derniers actes. M. Sairvier (de Trévières) a été parfait dans le rôle du baron; c'est un artiste de talent. Quant à M. Laroche, l'habile directeur de cette petite troupe dramatique, nous ne pouvons que nous flatter de l'avoir entendu. Cet excellent artiste nous a fait un plaisir inouï. M. Richard est un joli petit crevé, mais qui s'ennuie de la vie qu'il mène. M^{lle} Petit et MM. Vaillant et Perrier ont tous été à la hauteur de leur tâche et nous ont procuré la plus jolie soirée que l'on pût désirer.

Nous aurons le plaisir de pouvoir applaudir, ce soir encore, tous ces artistes dans les *Sceptiques*, dernière œuvre de Félicien Mallefille, mort trop tôt pour notre littérature dramatique.

J. B.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La situation se résume dans la déclaration suivante, que M. le duc de Gramont a dû faire

devant la Chambre à l'ouverture de la séance :

« La communication de la dépêche du père du prince Léopold de Hohenzollern retirant la candidature de son fils au trône d'Espagne clôt l'incident vis-à-vis de l'Espagne.

» Pour ce qui a trait au gouvernement prussien, les négociations se poursuivent entre Paris et Berlin.

La question prussienne reste donc ouverte, et nous ne devons pas cacher que, dans notre estime, le ton des dépêches reçues de Berlin n'est pas de nature à encourager les prévisions de solution amiable.

Beaucoup de bruits circulent dans les couloirs du Corps-Législatif. On parle de la démission des ministres de la marine et de la guerre.

M. de Bismarck et le général de Moltke sont à Ems, auprès du roi Guillaume.

La ville de Constantinople vient encore d'être ravagée par un incendie.

Une dépêche nous apprend qu'un grand incendie a commencé le 11, à trois heures trente minutes de l'après-midi, à Stamboul; on n'a pu en circonscrire les ravages qu'à minuit. Environ 1,500 maisons, presque toutes en bois, ont été brûlées dans le quartier Edwine-Capou, quartier habité par la population pauvre, musulmane, grecque et arménienne.

Plusieurs milliers de personnes se trouvent dans le dénûment le plus complet.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

— Tout malade trouve, dans la douce *Revalescière du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, nervose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

UN BREF DE S. S. PIE IX

en date du 15 janvier 1870, s'exprime ainsi :

« Pour combattre efficacement le poison que l'on offre partout au peuple dans des opuscules, des JOURNAUX et des GRAVURES déshonnêtes, il n'est presque pas d'autres moyens aujourd'hui que des JOURNAUX et des REVUES CATHOLIQUES qui arrivent aisément entre les mains de tout le monde..... »

Telle est l'idée mère qui préside à la création du seul GRAND JOURNAL CATHOLIQUE

ILLUSTRÉ existant encore :

L'ILLUSTRATION CATHOLIQUE

REVUE RELIGIEUSE UNIVERSELLE Paraissant tous les Dimanches.

Le programme de l'ILLUSTRATION CATHOLIQUE est tout dans son titre : Mouvement catholique du monde entier. — Evénements importants ayant trait à notre sainte religion. — Fêtes et Cérémonies du Culte. — Œuvres pieuses. — Biographies des célébrités catholiques. — Monuments de l'art religieux. — Missions. — Bibliographie. — Histoire. — Ephémérides, etc. — Telles sont les matières que, par le crayon et par la plume, traitera l'ILLUSTRATION CATHOLIQUE, véritable semaine religieuse UNIVERSELLE, synthétisant toutes les autres.

Le dessin et la gravure constituent l'originalité du nouveau Journal, le papier et l'impression ne laissent absolument rien à désirer. Ce sera une ŒUVRE de GRAND LUXE, digne de son titre et des sujets qu'elle est appelée à traiter.

Le Journal paraîtra chaque Dimanche à partir du 3 juillet, en grand in-4°, à trois colonnes, 8 pages de texte, 5 à 6 gravures, dont plusieurs de page entière.

LA PLUS BELLE PRIME

QU'AIT JAMAIS DONNÉE UN JOURNAL :

Tout souscripteur reçoit immédiatement et franco, à titre de prime, entièrement gratuite, une magnifique Gravure sur acier, due au burin de LAUGIER (103 centimètres de hauteur sur 73 de largeur), représentant : LA BELLE JARDINIÈRE DE RAPHAEL, au MUSÉE DU LOUVRE. ELLE A UNE VALEUR DE 40 FR.

Pour recevoir immédiatement et franco, parfaitement emballée, la Prime gratuite et le Journal pendant UN AN, à partir du 3 juillet, adresser, en mandat de poste, la somme de VINGT FRANCS à M. l'ADMINISTRATEUR de l'Illustration catholique, 10, rue de l'Algérie, Lyon (Rhône).

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

A VENDRE DE SUITE,

UN FONDS DE SERRURIER. S'adresser à M^{me} veuve VIELLE, place de la Gendarmerie. (281)

A LOUER

Pour la St-Jean, UNE JOLIE

MAISON BOURGEOISE rue Beaurepaire, Composée de 10 pièces environ, cour et jardin. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE MAISON, rue Cendrière, Précédemment occupée par M. Binsse, huissier.

Cette maison possède un jardin de 2 ares, une écurie et une remise. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (75)

ON DEMANDE UN ASSOCIÉ, pour le commerce des vins mousseux, dans les environs de Saumur. Écrire franco, aux initiales A et D, poste restante, Saumur. (282)

UNE FEMME DE 40 ANS, munie de bons certificats, bonne lingère et ouvrière, demande une place de confiance comme femme de chambre ou de charge. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

NOUVELLE SOUSCRIPTION Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes. Renvoyant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.						
RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 JUILLET.			BOURSE DU 13 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 80	1 90	»	70 85	»	05
4 1/2 pour cent 1859.	100	»	1 75	104	»	»
Obligations du Trésor.	482 50	»	3 75	485	»	2 50
Ville de Paris 1869.	347	3	»	352	»	5
Banque de France.	»	»	»	2820	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1230	»	42 50	1260	»	30
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	612 50	»	2 50	»	»	»
Crédit Industriel.	640	»	2 50	652 50	12	50
Crédit Mobilier (estamp.).	200	10	»	206 25	6	25
Comptoir d'esc. de Paris.	710	15	»	735	»	25
Orléans (estampillé).	945	»	5	980	»	35
Nord (actions anciennes).	1100	»	7 50	1160	»	60
Est.	610	40	»	615	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée.	1005	15	»	1020	»	15
Midi.	632 50	»	2 50	635	»	22 50
Ouest.	610	20	»	625	»	15
Charentes.	495	10	»	500	»	5
Vendée.	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1585	»	10	1665	»	80
Canal de Suez.	225	»	2 50	232 50	7	50
Transatlantiques.	190	10	»	195	»	5
Câble transatlantique.	330	»	50	»	»	»
Compagnie immobilière.	115	37 50	»	125	»	10
Emprunt italien 5 0/0.	55	3	»	54	»	1
Autrichiens.	730	35	»	720	»	10
Sud-Autrich.-Lombards.	372 50	»	12 50	400	»	27 30
Victor-Emmanuel.	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	370	»	20	410	»	40
Est-Hongrois.	»	»	»	»	»	»
Foncier autrichien.	1000	»	»	1050	»	50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	344	»	»	347	»	»
Orléans.	330	»	»	348	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	332 50	»	»	342 50	»	»
Ouest.	330	»	»	348	»	»
Midi.	325	»	»	340 50	»	»
Est.	332 50	»	»	347 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur